

## **CRÉATION DU COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE CONTRE LA «CONSTITUTION EUROPÉENNE»...**

Divers dans nos engagements politiques, syndicaux ou philosophiques, réunis mardi 2 décembre à la *Maison des Syndicats* de Nantes, les citoyennes et citoyens soussignés décident de se constituer en *Comité Départemental contre le projet de Constitution Européenne*. Nous appelons les citoyen(ne)s à rejoindre notre comité, à le soutenir financièrement, à s'associer par leur signature à la déclaration ci-dessous.

A l'occasion des prochaines échéances électorales, nous nous adressons à tous les candidat(e)s pour qu'ils se prononcent contre le projet de Constitution Européenne.

Alertés par le vote au CESR (*Conseil Economique et Social Régional*) d'un projet de création d'une «*Région Grand Ouest*» (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) dérogoratoire aux lois, conventions et statuts nationaux, attentatoire aux libertés communales par la substitution aux 4.000 communes existantes dans les 3 régions, de 400 collectivités territoriales d'un type nouveau, nous invitons les citoyennes et les citoyens de tous les départements concernés à manifester leur attachement à l'unité, l'indivisibilité et la laïcité de la République en se rassemblant dans un grand meeting à Nantes:

VENDREDI 5 MARS 2004 à 20 H. Salle La Carrière à St-Herblain

-----

### **DÉCLARATION CONSTITUTIVE:**

Rappelant qu'une Constitution c'est le rassemblement d'un peuple proclamant ses droits souverains, nous soussignés déclarons:

- NON à la prétendue «Constitution Européenne» d'essence supranationale, corporatiste, liberticide, dirigée contre la souveraineté des peuples et des nations, contre la démocratie représentative.

- NON à la prétendue «Constitution Européenne» qui impose dans son article 10 «la loi européenne est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout état membre».

- NON à la prétendue «Constitution Européenne» qui «libère» totalement le marché au profit des multinationales, par les privatisations, la déréglementation, le saccage des droits sociaux et la négation de l'indépendance des syndicats.

- NON à la prétendue «Constitution Européenne» qui menace la paix civile. En refusant la laïcité institutionnelle, en rejetant la séparation des Églises et de l'État, elle fomente le communautarisme et les querelles religieuses. En dressant l'Europe des Régions contre les États-Nations, elle ressuscite les rivalités ethniques et nourrit les séparatismes.

- Oui à la République une, indivisible et laïque menacée de dislocation.

- Oui à l'égalité des droits des citoyen(ne)s, menacée par la régionalisation-décentralisation.

- Oui aux services publics menacés de privatisation-disparition.

- Oui à la défense des droits sociaux et garanties collectives.

- Oui aux 36.000 communes menacées par l'intercommunalité forcée.

- Oui à l'union libre des nations et peuples libres.

Premiers signataires: Alséda J. - Bertray N. - Bourgeois A. - Cartereau A.- Charlot J. - Compain C.- Dezarnaud L. - Gaborieau R.- Gicquel T. - Guyon R. - Hazo B. - Hébert A. - Le Métayer P.- Leroux R.- Lelièvre C. - Martin T. - Maurice A. - Meyer C.- Moisan J.- Olier J. - Pintaud J.M. - Plantiveau G.- Rocton T.- Rouillon P. - Sauger P.

# INSTRUCTION PUBLIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE...

On essaye depuis quelques temps de nous convaincre que l'ANIFP (accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle) est un accord «historique». On a vu qu'il l'est assurément, tout au moins en ce qui concerne la C.G.T.F.O. en terme de régression et d'accompagnement (voir l'Anarcho n°88 - oct. 2003). «Une chose qui convainc n'est pas vraie pour autant. Elle est seulement convaincante. Remarque destinée aux ânes» (Nietzsche). Voici ce point réglé. Il convient quand même de ne pas limiter notre analyse aux seuls désagréments immédiats pour les travailleurs: perte ou régression des droits, mais d'examiner aussi la place que prend ce texte dans l'édifice républicain de formation des individus, des salariés, des citoyens. Car l'accord est ambitieux, prétextant traiter de la «formation tout au long de la vie». Réglerait-on ainsi par avance les problèmes dont on accuse l'école et qui nécessitent un débat sur son avenir?

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE

On peut affirmer, au contraire, que cet accord est une nouvelle et grave attaque contre l'instruction publique. Qu'est-ce que l'instruction publique? C'est littéralement et historiquement l'outil dont s'est dotée la République pour assurer sa pérennité. Ce fut difficile: si Condorcet en a établi les principes dès 1792 dans ses «*Cinq mémoires pour l'instruction publique*» (à relire absolument de nos jours), ce n'est qu'avec les lois scolaires de la III<sup>ème</sup> République que l'instruction publique vit le jour.

L'idée de Condorcet était que la République est une démocratie où les citoyens sont égaux, libres et éclairés, une démocratie soumise à la raison grâce à la laïcité, une démocratie où ce n'est pas une majorité qui impose la vérité, mais la vérité qui inspire la majorité. D'où la nécessité d'apporter à tous, par l'enseignement des connaissances élémentaires dans toutes les disciplines du savoir humain, un minimum de connaissances permettant à chacun de former son propre jugement. Héritier de la philosophie des Lumières, il estime que l'instruction doit être liée aux progrès scientifiques et culturels et répondre aux besoins économiques. Il recommande une transmission des savoirs rationnelle, progressant du plus simple au plus complexe. Il s'agissait pour Condorcet «*d'enseigner dans les écoles primaires ce qui est nécessaire à chaque individu pour se conduire lui-même et jouir de la plénitude de ses droits*».

Condorcet séparait nettement l'instruction qu'il mettait à la charge publique, de l'éducation qu'il réservait aux familles, ceci afin de ne pas imposer aux individus un formatage idéologique fut-il républicain. C'est le fondement de l'idéal laïque. Dans cet esprit, il y a toujours urgence à instruire le citoyen, c'est-à-dire à lui enseigner une masse de savoirs élémentaires qui croît avec la complexité de nos sociétés. Ayant lu Adam Smith (1), Condorcet écrit: «*Mr Smith a remarqué que, plus les professions mécaniques se divisaient, plus le peuple était exposé à contracter cette stupidité naturelle aux hommes bornés à un petit nombre d'idées du même genre. L'instruction est le seul remède à ce mal, d'autant plus dangereux dans un état que les lois y ont établi plus d'égalité*».

## LA PENSÉE UNIQUE

Dans notre ère de mondialisation-globalisation, on voit aisément l'obstacle que constitue une telle idée de la République et de l'instruction. Pour le Pr. Charles Coutel (2) (à qui je dois cette découverte de l'instruction publique), la pensée unique, noyau de la pensée libérale, n'est pas autre chose que l'alliance de la tyrannie de la majorité à la tyrannie de l'inculture.

Dans l'école, cette pensée unique s'est traduite par l'apparition du «*pédagogisme*», qui, entre autres méfaits, multiplie sans fin les préalables à l'acte d'instruire, avec comme conséquence de réduire considérablement les savoirs acquis en fin de scolarité. Les pédagogistes en vogue (ex: Philippe Meirieu) ignorent sans doute cette phrase d'Hector Berlioz: «*Le temps est un grand maître dit-on... Le malheur est qu'il tue ses élèves!*».

(1) Économiste et philosophe britannique (1723-1790), fondateur de l'école classique d'économie politique, surtout connu pour son ouvrage: «*La Richesse des nations*».

(2) Pr. en philosophie du droit - Doyen de la faculté de droit de Douai, auteur de nombreux ouvrages sur l'instruction républicaine et Condorcet.

Or, la société demande à tous de participer à l'effort commun de production et de «*vivre ensemble*», mais les jeunes adultes débarquent dans la vie avec une instruction inachevée, voire à peine commencée. Qui n'a entendu les lamentations sur le faible niveau scolaire de ces jeunes, niveau d'autant plus faible relativement à l'exigence d'efficacité immédiate requise par l'exigence de profit immédiat. Mais niveau bien réel si l'on en croit des professeurs d'université qui sont désormais contraints de réapprendre le B A BA à leurs étudiants de première année.

A la place de l'instruction publique sanctionnée par des diplômes nationaux, l'ANIFP accroît l'emprise de l'entreprise sur les consciences en substituant les «*compétences professionnelles*» aux savoirs, et cela s'ajoute à l'entrée des entreprises dans l'école avec les «*projets pédagogiques*». Non seulement cela, car l'affermissement du concept de «*formation tout au long de la vie*», fut-elle professionnelle, légitimera de nouveaux abaisséments de la scolarité tant en contenu qu'en durée, les patrons pouvant avancer qu'ils prendront en charge cette fraction de la scolarité, contre réduction de cotisations sociales ou d'impôts, comme c'est déjà le cas avec les contrats d'alternance. Et que dire des pseudo stages en entreprises dès la classe de 3<sup>ème</sup>. Pour rendre le marché alléchant, le patronat a concédé un minuscule droit individuel à la formation. Bonne tactique qui a emporté l'adhésion enthousiaste de la CGTFO malgré l'individualisation du droit.

## GESTION DES COMPÉTENCES

On nous objectera que la gestion des compétences est hélas depuis longtemps une affreuse réalité dans les entreprises. Justement elle a été rendue possible par l'affaiblissement du libre arbitre et de la capacité à raisonner des individus que sont les militants syndicaux. C'est un cercle vicieux connu: moins on sait et plus on croit savoir, mais heureusement l'inverse est aussi vrai. Condorcet nous instruit encore en rappelant dans son *Cinquième Mémoire* que «*Gilles (...) a prouvé que l'ambition des riches qui voulaient éloigner du gouvernement les citoyens pauvres et les traiter comme leurs sujets, a été la véritable cause de la perte de la liberté, et que les guerres intestines qui divisèrent les villes grecques ne furent presque jamais qu'un combat entre les riches adroits qui voulaient devenir ou rester les maîtres, et une multitude ignorante qui voulait être libre, et n'en connaissait plus les moyens*».

La classe ouvrière et ses organisations ne se rendent-elles pas compte de l'urgence qu'il y a à rompre avec le néolibéralisme européiste? Ne faut-il pas arrêter cette attitude de «*lâche soulagement*» qui recule illusoirement le moment de l'affrontement?

Concluons provisoirement avec Jaurès: «*Tout progrès vient de la pensée et il faut donner d'abord aux travailleurs le temps et la force de penser*». Et de ce point de vue, il nous faut saluer l'effort réalisé par la CGTFO (et à coup sûr elle seule) dans l'instruction ouvrière, par son *Centre de Formation* et aussi par la collaboration fructueuse avec les *Instituts des Sciences Sociales et du Travail*. Avec Pelloutier, amants passionnés de la culture de soi-même, nous savons que ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son malheur.

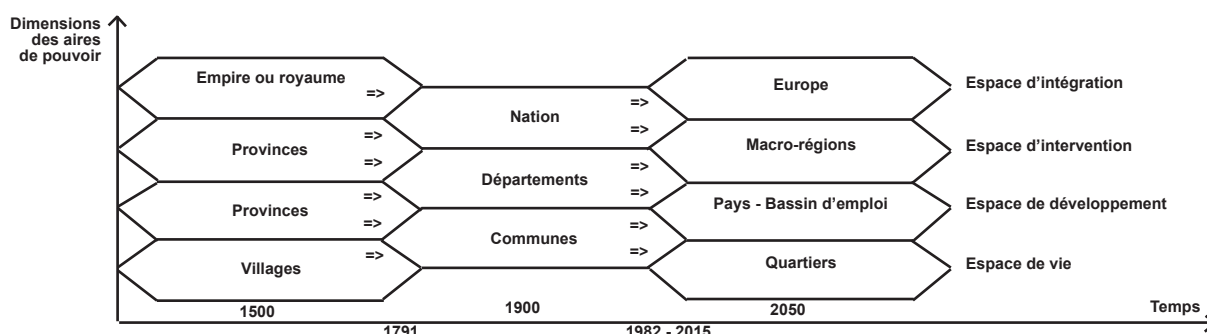
**Yann PERROTTE**

-----

# A PROPOS DU 4<sup>ème</sup> REICH

## UN DOCUMENT RÉVÉLATEUR

Monsieur Jean-Louis GUIGOU (le mari de Madame) nous a, en 1993, gratifié d'un bouquin intitulé «*France 2015*». On y trouve le schéma suivant:



Que l'auteur commente de la façon suivante: «...La recomposition du territoire français ne se fera donc pas sans une recomposition et une clarification institutionnelle, elle ne se fera pas, non plus, sans prise en compte de l'aménagement du continent européen et du développement local... Ce schéma a la vertu de poser les questions essentielles sur le devenir de nos institutions en matière d'aménagement du territoire, sur la compatibilité des différents niveaux, sur la clarification nécessaire des compétences, sur les difficultés à gérer simultanément deux systèmes de régulation: l'ancien, issu de la Révolution et le nouveau, issu de l'intégration européenne et de la nécessaire décentralisation».

On notera que sa comparaison entre «l'ancien issu de la Révolution» et «le nouveau issu de l'intégration européenne» est volontairement réductrice. En revanche, on remarquera avec intérêt que Jean-Louis Guigou répartit «les dimensions des ères de pouvoir en trois périodes historiques: de 1500 à 1791 puis de 1791 à 1782 et de 1982-2015 à 2050, période à laquelle notre ultra réactionnaire semble fixer l'achèvement de la création du 4<sup>ème</sup> Reich. On notera également que, dans son schéma qui, reconnaissons-le, a le mérite de la clarté: «L'espace d'intégration «Europe» correspond à «Empire ou Royaume». L'espace d'intervention (des armées impériales?) «macro-régions» correspond à «provinces de l'ancien régime». L'espace de développement: pays/bassins d'emplois correspond à «paroisses». L'espace de vie, «quartiers» correspond à «villages».

La messe est dite!

## RÉACTIONS SYNDICALES:

**Fédération des Personnels des Services des Départements et des Régions:** «La C.E. s'est interrogée sur l'appartenance de F.O. à la Confédération Européenne des Syndicats (C.E.S.) qui se comporte davantage comme un colégislateur que comme un syndicat et considère que le Congrès Confédéral de février prochain devra en discuter».

**Union Départementale C.G.T.F.O. du Finistère:** «La C.E.S. est donc une institution européenne et non pas une confédération syndicale. Le Congrès de l'UD.FO 29 considère que cette instance remet gravement en cause notre indépendance vis-à-vis de l'Union Européenne et des gouvernements qui la compose. Participer à cette instance, c'est cautionner la mise en place d'une structure type «syndicalisme unifié rassemblé» que nous combattons, à juste titre, notamment dans le cadre de la loi dite de dialogue social».

**Union Départementale C.G.T.F.O. de Loire-Atlantique:** «Le 23<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Départementale C.G.T.F.O. considère que le temps est venu d'ouvrir la discussion sur notre appartenance à la C.E.S. qui œuvre ouvertement contre notre indépendance et pour l'intégration. Il se prononce pour l'ouverture du débat sur un éventuel regroupement à l'initiative de notre Confédération, des organisations fidèles à l'indépendance syndicale».

-----

# EN VRAC...

## FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE

Il faisait beau ce 11 novembre à Gentioux, au pied du petit paysan en sabots, le poing levé. Le dimanche suivant France 5 passait un documentaire sur les fusillés pour l'exemple lors de la boucherie de 14/18. L'essentiel reposait sur les recherches organisées par un général, André Bach, responsable du service historique des armées qui en a tiré un bouquin (\*). Son équipe a dénombré 5 à 600 cas, plus ceux qui n'ont pas été décelés, plus les exécutions sommaires qui ont rarement donné lieu à des rapports du genre de celui de cette charogne de général se glorifiant d'avoir «exécuté de sa propre main une douzaine de fuyards». Dès avant la bataille de la Marne, pendant le repli fissa de la frontière belge jusqu'à moins de 80 kms au nord-est de Paris, les responsables politiques, pris de panique en constatant que les troupes ne résistent pas assez, ont capitulé devant les exigences de l'état-major qui réclamait le rétablissement des cours martiales et l'exécution des sentences de mort dans les 24 heures, sans appel ni recours en grâce. On appelait cela la «justice» militaire. Humour noir de la chiennerie des culottes de peau.

(\*) André Bach, «Les Fusillés pour l'exemple», Tallandier.

D'abord et dès le début, ce furent des mutilations volontaires. Puis à partir de 1916 des désertions, les gendarmes quadrillant les lieux à quelques kilomètres du front. Au groupe FA de Toulouse, en 1954, il y avait un vieux copain, Jean Galy (il signait ses articles LYG), qui avait réussi à passer au travers et s'était réfugié en Espagne. Il avait été instituteur et n'avait jamais été réintégré dans l'enseignement public, alors il enseignait dans le privé.

En 1917, ce furent les refus d'attaquer. La bataille du «*Chemin des Dames*» devait durer 2 jours, elle fut arrêtée après 3 semaines sans aucun gain. L'ignoble Nivelles était responsable de la mise hors de combat pour rien de 180.000 soldats français. En ayant marre de se faire trouver la peau par les mitrailleuses d'en face, une partie des survivants refusa d'attaquer à nouveau, déclarant qu'ils étaient prêts à défendre en cas d'attaque ennemie. Ils furent 40.000 à se mutiner ainsi, 12 pris au hasard passèrent en conseil de guerre, dont 4 choisis arbitrairement furent condamnés à mort et fusillés.

Sur les 5 à 600 dénombrés par l'équipe du général Bach, victimes des résidus d'humanité désignés par les borborygmes Foch, Joffre, Lyautey, Gallieni, Pétain, Nivelles, etc... moins de 40 furent réhabilités des mois ou des années après l'armistice. Aucune des merdes galonnées qui les avaient fait assassiner n'est passée en jugement. Il est temps que le grand dépendeur d'andouilles, chef des armées, qui pète dans la soie à l'Élysée cesse de protéger la mémoire de ces salauds et fasse proclamer la réhabilitation en bloc de toutes leurs victimes.

## **FUMEZ PAS TROP, LES COPAINS**

L'herbe à Nicot est un poison dégueulasse. Je peux le confirmer: j'ai fumé comme un sapeur pendant plus de quarante ans et crac! dans ma cinquante-neuvième année une radio des poumons a décelé un objet inquiétant qu'une bronchoscopie a confirmé comme étant cancéreux. Lobectomie, radiothérapie, puis contrôles normaux. J'ai recommencé à fumer trois ans plus tard, en 95, parce qu'il a fallu ferrailer contre les provocations d'une conne malfaisante dans la *Libre Pensée*, ce qui m'a obligé à polémiquer et rompre avec des amis. Cela n'est jamais facile et le tabac m'y a aidé.

Rechute inopérable en 96. Deux chimiothérapies, une endocuriéthérapie. Depuis le printemps 98 tous les contrôles sont bons. Cela fait donc onze ans que je survis à un cancer du poumon. Certes, grâce à la qualité des soins. Trente ans plus tôt je n'aurais plus été ici aujourd'hui pour en parler et c'est pourquoi je ne tiens pas en haute estime les obscurantistes contempteurs du progrès technique, les merdes chrétiennes comme Jacques Ellul...dont des anarchistes niaiseux font une idole. L'herbe à Nicot est un poison dégueulasse...qui m'a procuré de grands plaisirs à l'occasion. Si c'était à refaire je crois que je recommencerais de la même manière dans ce domaine. Hédoniste jusqu'au bout ! Fumer tue. Soit, mais pas tous les fumeurs. Vivre tue, tous les fumeurs et tous les non-fumeurs, parce que nous mourrons tous d'être nés. Il est bien connu que la vie est la seule MST à laquelle on est sûr de ne jamais réchapper. Je comprends et j'admets le principe de campagnes d'information de la population et principalement des jeunes pour attirer l'attention sur les dangers du tabac, mais les faire comme de la propagande du gouvernement, de l'État, c'est le meilleur moyen de les rendre inopérantes. La résistance à certaines formes de prétendu civisme est un comportement sain, même si on y risque sa peau.

Quant au médecin qui vitupère Raffarien parce qu'il a décidé de geler les augmentations du prix du tabac à partir de janvier 2004, c'est un totalitaire comme tous ceux qui veulent faire le bonheur des autres malgré eux et un vulgaire imbécile: à quoi sert d'augmenter les prix alors qu'un paquet de cigarettes coûte déjà 2 euros de moins de l'autre côté de la frontière et que la contrebande se développe. Si comme moi - et comme Sartre - il s'était cultivé dans les romans de la série noire, il aurait entendu parler de la prohibition aux États-Unis et de ses conséquences mafieuses. Y a des toubibs qui sont pas doués pour la politique... mais l'herbe à Nicot, qui peut-être délicate, est un poison dégueulasse.

## **NOUVELLES DU FRONT**

On aurait pu le faire à l'occasion du *Foutoir social européen*, mais l'atmosphère y a été embrumée par une polémique autour d'un certain Tariq Ramadan, théologien musulman fondamentaliste installé à Genève, proche de l'UOIF et aussi jésuite donc faux-cul qu'eux (un «*modéré*», partisan d'un moratoire concernant la lapidation des femmes adultères dans leurs pays de sauvages, le brave homme!), accusé d'anti-sémitisme. Accusation qu'il récuse, mais qui semble justifiée quand on lit les pièces du dossier, notamment un article où il condamne le soutien apporté à Sharon par certains intellectuels français qu'il caractérise comme étant «*juifs*». Certes, on n'est pas antisémite parce qu'on condamne la politique abjecte de ce salopard de Sha-



ron, mais...il y a la manière. Quant au *Foutoir S.E.*, quelle proportion d'antisémites comportait-il donc ?

Ce Tariq Ramadan, anti-sémite sans l'être tout en l'étant, plus proche de Bin Ladin et des *Frères Musulmans* que de Diderot, a toutefois une belle gueule de spadassin. Il est probable qu'il fasse craquer quelques «*midinettes minaudantes*» voilées. Si on en croît des images télévisées, il y en avait au premier rang d'une des séances où il est intervenu au *Foutoir*, etc... Quelques malotrus vont peut-être conclure des lignes qui précèdent que si je suis anti-anti-sémite, je suis tout de même islamophobe. Oui, je suis islamophobe... comme je suis christianophobe, judéophobe, bouddhistophobe, etc,.. etc...phobe... parce que je suis religio-phobe. Toutes les religions sont des entreprises d'abrutissement de l'humanité, mais comme je suis tolérant... je tolère les croyants, nos égaux en droits et obligations.

Samedi 22 novembre, comité national inter-régional des khmers verts à Saint Denis. Au menu notamment un vote sur l'éventualité d'une loi contre le port d'insignes religieux ou politiques dans les établissements d'enseignement public. Résultats des courses: la plupart des keums est contre une loi, la plupart des meufs est pour une loi. Conclusion: on peut être khmer vert et matcho... mais c'est pas une découverte.

**Marc PRÉVÔTEL.**

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 25 euros. Abonnement de soutien: 35 euros.

Verser à: Mme PESTEL-HEBERT - CCP 515-14 C Nantes

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT

-----